

# DOSSIER C.O.P



## **GLOBAL COMPACT**



## **CHAUFFAGE CLIMATISATION**





20 Bis Cité du Rendez-Vous – 75012 PARIS

Tél : 01 44 74 36 36



## **COMMUNICATION SUR LE PROGRES**

Dans le cadre de notre démarche du Pacte Mondial et des Certificats d'économie d'énergie

Recherche d'actions envisageables dans le « Domaine Climatique »

Gisement d'Economies d'Energies Et donc Protection de l'Environnement



Recherche « d'idées simples » et « d'actions à entreprendre sur patrimoine SAV/MAV SIAT

### Quelques exemples :

- Mise en place de circulateur à variation électronique de vitesse consommant jusqu'à 80 % d'électricité en moins,
- Remplacement des générateurs de + 15/20 ans « énergivores »,
- Remplacement des brûleurs, changement d'énergie renouvelables.
- Régulation / Optimisation, thermostats, etc...
- ✓ E.C.S collectif solaire, électrique « l'horosaisonnabilité».





20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36 Fax : 01 43 46 80 90 - Email : contact @siat.fr



Le président directeur général PASCAL PAOUTOFF

PARIS le 30 AOUT 2005

## Communications sur le progrès dans le cadre du « GLOBAL COMPACT »

SIAT a décidé volontairement de s'engager dans une politique de développement durable et, de ce fait, d'adhérer au pacte mondial (global compact) lancée en juillet 2000 à l'initiative personnelle du secrétaire général de L'O.N.U, M. Koffi Annan.

La société SIAT à informé l'ensemble de ses collaborateurs de son adhésion à global compact et de l'engagement de sa direction à respecter les 10 principes du pacte mondial.

Le pacte mondial rassemble à ce jour, à l'échelle planétaire, les organismes des Nations unies, du travail, des entreprises, le monde académique et la société civile, autour de ces 10 principes universels, relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

S'appuyant sur le pouvoir de l'action collective, le pacte s'attache à promouvoir la responsabilité civique de chaque entreprise, afin que le monde des affaires puisse participer à la recherche de solutions contribuant à une mondialisation plus équilibrée.





20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36



#### Rappel des 10 principes :

#### Droits de l'homme

- 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection de l'homme internationalement proclamée et
- 2 A veiller à ce qu'elles ne se rendent pas complices de violations de ces droits.

#### Normes du travail

- 3 Les entreprises sont invitées à soutenir la liberté d'association et le droit à la négociation collective,
- 4 L'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
- 5 L'abolition réelle du travail des enfants, et
- **6** L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'activités professionnelles.

#### **Environnement**

- 7 Les entreprises sont invitées à adopter une démarche fondée sur le principe de précaution en matière d'environnement
- **8** A apprendre les initiatives, pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale,
- **9** A encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

#### Lutte contre la corruption

10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.





20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36



A la suite de cette information, la société **SIAT** va réaliser une enquête interne auprès de ses salariés, afin de recueillir leurs points de vue, leurs idées et observations et attentes en matière d'amélioration, sur l'ensemble des points fondamentaux énoncés ci-dessus.

Les résultats de cette enquête seront présentés aux représentants du personnel et feront l'objet de mesures et d'un programme de mise en place objective de ces différents points de progrès.

Pour l'exercice 2005, l'entreprise **SIAT** a mis en place, au moyen d'un pôle de travail réunissant des instances syndicales de notre profession(GCCP), les différentes directions et les représentants du personnel, une charte d'engagement, pour une bonne intégration et le développement personnel des collaborateurs, ainsi qu'un livret d'accueil et la mise en place d'un parrainage chargé de familiariser les nouveaux collaborateurs au fonctionnement de l'entreprise.

En interne, l'entreprise **SIAT** s'engage à mettre à disposition les moyens adaptés à l'accomplissement des missions de chaque collaborateur et de mener une politique de prévention dynamique, ainsi qu'à veiller au respect, par tous, de la réglementation du travail et de maintenir un dialogue et ce, notamment, par la formalisation d'un document sous forme de « mémorandum **SIAT** », & reprenant l'évaluation des risques dans notre activité, qui sera remis à l'ensemble du personnel.

De plus, tout en restant en phase avec les exigences liées aux pratiques professionnelles du bâtiment et travaux publics, **SIAT** s'engage à mettre en oeuvre une politique respectueuse de l'environnement, notamment dans le domaine de récupération des fluides frigorifiques, et d'utiliser des systèmes de production de froid sans CFC (R 407 /R 410 ...) et de maîtriser au mieux les consommations d'énergie de nos différents clients.





20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36



La SIAT s'engage à parfaire la formation des chefs de chantier et compagnons SIAT, en amont de chaque opération ou intervention, de façon à sensibiliser ces derniers à la gestion des déchets, et de faire prendre conscience des différents types de déchets (inertes, recyclables, polluants, très polluants, dangereux) et de limiter la quantité de déchets de chantiers mis à la décharge, avec l'obligation de tri sélectif en amont.

Il est à noter que cette communication sur le progrès, passe principalement, visà-vis des parties prenantes, par le biais, d'une part, de notre site Internet et Intranet de la société

Et, d'autre part, par les différents acteurs, délégation de personnel et direction, qui peuvent à leur tour relayer et transmette les différentes informations de progrès.

∴ Documents disponibles et accessibles sur notre site Internet <u>www.siat.fr</u>







UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

POSTAL AUBRESS HOSTALE UNITED NATIONS, BY 10017 COURRIER RECULE EMAIL: CLOBALCOMPACTION ORG THL: +1 212 963 1490 EXECUTIVE OFFICE OF THE SECRETARY GENERAL CARRIED DU BECRETAGE CENERAL

电

16 August, 2005

Dear Mr. Paoutoff,

REFERENCE

Thank you very much for your letter to the Secretary-General expressing your company's commitment to implement the Global Compact's principles and to use the Compact as a forum for advancing responsible corporate citizenship. We appreciate your leadership and welcome your participation in what has become a rapidly growing movement to underpin global markets with universal principles on human rights, labour standards, environmental sustainability and anti-corruption practices. The Compact seeks to contribute to the Secretary General's vision of building more sustainable and inclusive global markets by embedding in them shared values that will provide access and opportunities for the world's poorest, most vulnerable populations.

The Global Compact pursues two complementary goals. The first involves efforts to internalize the Compact and its principles by making them part of business strategy and operations. The second is to catalyze cooperation and collective problem solving between different sectors and stakeholders. As a voluntary initiative, we build on your commitment and sustained actions, while emphasizing public accountability and transparency. Specifically, we expect you to undertake the following:

Communicate That You Are a Global Compact Participant

As a first step, you are expected (i) to inform your shareholders, personnel, suppliers, clients and the general public about your decision to participate in the Global Compact and (ii) to publicly advocate the Global Compact wherever possible. Communications vehicles can include websites, letters, press releases, speeches, etc. To ensure your company's commitment extends beyond any individual leader, the CEO and the Board of Directors should fully back this process. In this way, the Global Compact employs a "Leadership Model."

Mr. Pascal Paoutoff President Directeur General SIAT Paris

Tél: 01 44 74 36 36 +





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36



Publish Your Activities in the Annual Report or Other Public Document

To advance public accountability and transparency, Global Compact participants are expected to communicate with their stakeholders on an annual basis about progress in implementing the Global Compact principles through their annual reports, sustainability reports or other corporate communications. To safeguard the integrity of the initiative as a whole, only those participants who communicate progress will be allowed to continue their participation in the Global Compact. Guidelines for preparing and submitting your company's "Communications on Progress" report are attached.

Finally, the Global Compact offers several optional engagement opportunities through its regional and national networks, including dialogue, learning and partnership projects. Details on how you and your company may participate in such programs can be found in the attached document entitled "Opportunities to Engage in Global Compact Activities."

We are eager to hear your ideas, suggestions and feedback, and we encourage you to share your views with us. We stand ready to support your efforts to embrace the ten universal principles in the areas of human rights, labour standards, environment and anti-corruption.

Yours sincerely,

Georg Kell Executive Head, Global Compact Office of the Secretary-General





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36





Traduction du courrier des NATIONS UNIES

Le 16 août 2005

#### Cher Mr. PAOUTOFF.

Nous vous remercions du courrier adressé au Secrétaire Général, concernant l'engagement de votre compagnie d'insérer les principes de « Global Compact », et l'utilisation de ce \*Compact\* comme un forum pour faire avancer la citoyenneté responsable des corporations. Nous apprécions votre leadership (initiative) en la matière et applaudissons votre participation dans ce qui est devenu un mouvement grandissant rapidement pour ce qui est d'intégrer dans les marchés globaux les principes universels en ce qui concerne les droits de l'homme, les lois du travail, soutien environnemental et pratiques anti-corruption.

Le Compact cherche à contribuer à l'idée du Secrétaire Général, cherchant à créer des marchés globaux plus équitables en y intégrant les valeurs partagées qui donneront accès et opportunités aux populations les plus pauvres et vulnérables.

#### Le « Global Compact » poursuit deux buts :

Le premier implique les efforts faits en interne pour la mise en œuvre du *Compact* et ses principes en les incluant dans la stratégie et les opérations de l'entreprise. Le second est de d'amener une synergie et la recherche de solutions collectives entre différents secteurs et parties prenantes.

Etant donné votre initiative volontaire, nous comptons sur votre implication et actions soutenues, pour ce qui concerne la crédibilité et la transparence.

Plus spécifiquement, nous attendons de vous que vous entrepreniez ce qui suit :

Faites savoir que vous êtes un participant au « Global Compact »

Un premier pas sera d'informer vos actionnaires, personnel, fournisseurs, clients et le public en général, de votre décision de participer au « Global Compact » et de vous en faire l'avocat à chaque fois que cela vous est possible.

Les outils de communication pourront inclure les sites web, les mailings et annonces dans la presse, les discours, etc.

Pour s'assurer de l'engagement de votre compagnie au-delà du seul décideur, le **CEO** et le Conseil d'administration devront soutenir ce projet complètement.

De cette façon, le « Global Compact » utilise un « Modèle de leadership ».





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36



Publier vos activités dans le Rapport Annuel ou dans tout autre document public.

Pour une crédibilité publique et une transparence, les participants au *Global Compact* devront communiquer avec leurs partenaires sur une base annuelle sur les progrès faits dans l'insertion des principes du *Global Compact*, et ce à travers leurs rapports annuels, rapports de soutien et autres moyens de communication de la corporation.

Pour sauvegarder l'intégrité de l'initiative comme un tout, seuls les participants qui communiquent leurs progrès continueront à participer au Global Compact.

Des aides à la préparation et la soumission des rapports « Communications sur les progrès » faits par votre compagnie, se trouvent en annexe.

Finalement, différentes opportunités d'engagement optionnelles sont offertes par le Global Compact à travers ses réseaux régionaux et nationaux, incluant le dialogue, l'apprentissage et des projets de partenariat.

Vous trouverez dans le document intitulé « Opportunités d'engagement dans les activités du Global Compact », que nous joignons, les détails sur les façons dont votre compagnie pourrait participer à ces programmes.

Nous sommes impatients d'entendre vos idées, suggestions et retours d'expérience, et nous vous encourageons à partager vos visions avec nous.

Nous sommes prêts à soutenir vos efforts dans l'intégration des dix principes universels pour le qui concerne les droits de l'homme, les lois du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Votre sincere,

Georg Kell
Executive head ,Global compact
Office of the Secretary-général





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36





## Certificat 2006

Numiro

22342

validită du

01/06/2006

31/05/2007

QUALIBAT

Organisme professionnel de qualification et de certification du băliment assure, sous le contrôle des pooveirs publics, les masions de qualifier, classifier et certifier les entreprises du bâtiment. Profescoles des 3 novembre 1949 et 19 avril 1988.
Il est rappélé qu'en application de l'Article 2 du profescele du 3 novembre 1949, les renseignements sont délivrés sans engagement de responsabilité.

#### Situation administrative et juridique

Raison sociale: SIAT SOC INDUSTRIELLE D'APPLICATIONS Date de création : 01/07/1964 Forme juridique : S.A. THERMIQUES 020 BIS CITE DU RENDEZ VOUS 75012 PARIS 196 000 Capital: Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC PARIS 01 44 74 35 36 Fax: 01 43 48 80 90 Téléphone: RC PARIS
Numéro Siren: 582 049 888
Code NAF: 453F
Numéro caisse de congés payés:
Assurance Responsabilité travaux:
SMABTP 782854X 1201001
Assurance Responsabilité Civile: Téléphone: Purtable: Diripwants responsables: ELOY JACQUES (DIR GAL) PAR TREBULLE GUY (DIR ADM) PAR PAOUTOFF PASCAL PDG 02-03143900 Agence: SMABTP 752884X4905000 Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2005 Site Internet : E-mail : contact@siat.fr

#### Classification

Effectif moyen: 28 Tranche de classification: EFF3 Chiffre d'affaires H.T.: 4 334 242 Tranche de classification: CA6

#### Qualification Professionnelle

		Trancho	* Date		
Code	Dénomination	Effectif	Tranche	d'attribution	
5112	Plomberie - sanitaire, (technicité confirmée)	4	EFF1	63/05	
5211	Furnisterie (sochnicité courante)	1	EFF1	11/05	
5313	Installations thermiques, (technicité supérieure), Mention "Installation domestique au guz"	9	EFF2	06/04	
5322	Tuyauteries d'installations thermiques			00/04	
5353	Téléstarme, télésurveillance, télégestion (technicité supérieure)			06/04	
5413	Climatisation, (technicité supérieure), Mention "Instaltation domestique au gaz"	5	EFF1	08/04	
5433	Ventilation, (technicité supérieure)			06/04	
5533	Exploitation sans garantie totale d'installations de toute importance (technicité supérieurs)	8	EFF2	06/92	
5543	Exploitation avec garantie totale, d'installations d'importance moyenne, (technicité supérieure), Mention "installation domestique au gaz"			06/04	
	Nombre total de qualifications 9				
	La qualification 5112 entraîne 1361-5121-5131-5141-5231-7322				
	La qualification 5211 entraîne 5222-5231				
	La qualification 5313 entraîne 5421-5422-5433-5512-5522				

(Voir suite,

Signature du titulaire



Le Président de Qualibat Plarre Chemillier

Section Régionale de PARIS Introdute MALLOT 2000

QUALIFIAT - Organismo professionnel de qualification du bâtiment (Association du bâtiment (Association du 1901)

THE GLOBAL COMPACT

SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36





### Certificat 2006

#### QUALIBAT

Organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment 55, avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16 www.qualibat.com

Ce certificat comporte l'ensemble des informations recueillies et contrôlées sur l'entreprise, notamment :

#### Situation administrative et juridique

Sont mentionnés sous cette rubrique la raison sociale de l'entreprise, ses coordonnées complètes, le nom et la fonction de ses dirigeants responsables, sa date de création, sa forme juridique, le montant de son capital social, son numéro de registre de commerce ou de répertoire des métiers, son numéro SIREN et son code NAF, son numéro de caisse de congés payés et ses éventuelles agences, ses assurances responsabilité travaux et civile, sa situation fiscale et sociale.

#### Classification

Sont indiqués l'effectif réel moyen de l'entreprise ainsi que son chiffre d'affaires hors taxes et leur classement dans des catégories (tableaux ci-dessous).

#### Qualification

La capacité technique reconnue à l'entreprise dans une activité donnée figure sous un code à quatre chiffres, accompagné du titre et du niveau de technicité (les définitions des qualifications sont consultables sur le site www.quidibat.com et également sur CD ROM). Certains des numéros de qualification peuvent être accompagnés de la mention probatoire (PROB) ou temporaire (TEMP) indiquant que l'entreprise ne remplit pas momentanément l'ensemble des conditions exigées.

#### Classification partielle

Les moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée sont précisés.

#### Date d'attribution

La date à laquelle la qualification a été attribuée ou du plus récent renouvellement.

#### Système qualité

Dans la mesure où l'entreprise a mis en place une démarche qualité certiflée par Qualibet, la certification de son système qualité est mentionnée sous cette rubrique.

Chiffre d'affaires annuel (H.T)	Classification		
Moins de 225 k€	CAT		
de 225 k€ à 450 k€	CA 2		
de 450 k€ à 900 k€	CA 3		
de 900 k€ à 1,35 M€	CA 4		
de 1,35 M€ à 2,2 M€	CA 5		
de 2.2 M€ à 5.5 M€	CA 6		
de 5,5 Mt à 11 Mt	CAT		
de 11 M€ à 22 M€	CA 8		
de 28 M€ à 55 M€	CA 9		
de 55 M€ à 110 M€	CA 10		
Plus de 110 M€	CATI		

Effectif moven annuel	Classification	
185	EFF 1	
6 à 20	EFF 2	
21 à 50	EFF 3	
51 à 100	EFF 4	
101 à 300	EFF 5	
Plus de 300	EFF 6	

QUALIBAT - Organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment (Association lei 1901)





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36





## Certificat 2006

Numero

22342

validité du

01/06/2006

QUALIBAT

31/05/2007

Organisme professionnel de qualification et de curtification du Bâtiment essure, sous le contrôle det pouvoirs publics, les missions de qualifiq**Salley**classifier et certifier les entreprises du bâtiment. Profesoles des 3 novembre 1949 et 19 avril 1988.
Il est rappolé qu'en application de l'Article 2 du professé du 3 novembre 1949, les renseignements sont délivrés sans engagement de responsabilité.

#### Situation administrative et juridique

Date de création : 01/07/1964 Forme juridique : S.A. Capital: 195 000 Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC PARIS RC PARIS Numéro Siren : 562 049 865 Code NAF : 453F Code NAF : 453F Numéro caisse de congés payés : Assurance Responsabilité travaux : SMABTP 752884X1201001 Assurance Responsabilité Civile : SMABTP 752884X4905000 Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2005 Raison sociale: SIAT SOC INDUSTRIELLE D'APPLICATIONS THERMIQUES 020 BIS CITE DU RENDEZ VOUS 75012 PARIS Fax: 01 43 45 80 90 01 44 74 36 36 Portable : PAGUTOFF PASCAL PDG Dirigeants responsables ; ELOY JACQUES (DIR GAL) PAR TREBULLE GUY (DIR ADM) PAR Site Internet : E-mail: contact@sist.fr

#### Classification

Effectif moyen: 28 Tranche de classification: EFF3 Chiffre d'affaires H.T.: 4 334 242 Trenche de classification: CAG

#### **Qualification Professionnelle**

- 1		Tranche	Tranche partielle		
Code	Dénomination	Effecti	Tranche	d'attribution	
	La qualification 5413 entraine 5421-5422-5423-5433-5522			1	
	Le qualification 5533 entraîne 5513-5522				
	La qualification 5543 entraîne 5513-5522-5533				

<sup>&</sup>quot; ou du plus récert renouvellement. Pour connaître la signification des symbotes, se reporter au vento

Signature du titulaire



Le Président de Qualibat Pierre Chemillier

QUALIBAT - Organisme professionnel de q

THE GLOBAL COMPACT



SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36





### Certificat 2006

#### QUALIBAT

Organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment 55, avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16 www.qualibat.com

Ce certificat comporte l'ensemble des informations recueilles et contrôlées sur l'entreprise, notamment :

#### Situation administrative et juridique

Sont mentionnés sous cette rubrique la raison sociale de l'entreprise, ses coordonnées complètes, le nom et la fonction de ses dirigeants responsables, se date de création, se forme juridique, le montant de son capital social, son numéro de registre de commerce ou de répertoire des métiers, son numéro SIREN et son code NAF, son numéro de calsse de congés payés et ses éventuelles agences, ses assurances responsabilité travaux et civile, se situation fiscale et sociale.

#### Classification

Sont indiqués l'effectif réel moyen de l'entreprise ainsi que son chiffre d'affaires hors taxes et leur classement dans des catégories (tableaux ci-dessous).

#### Qualification

La capacité technique reconnue à l'entreprise dans une activité donnée figure sous un code à quatre chiffres, accompagné du titre et du niveau de technicité (les définitions des qualifications sont consultables sur le site www.qualibat.com et également sur CD ROM). Certains des numéros de qualification peuvent être accompagnés de la mention probatoire (PROB) ou temporaire (TEMP) indiquant que l'entreprise ne remplit pas momentanément l'ensemble des conditions exigées.

#### Classification partielle

Les moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée sont précisés.

#### Date d'attribution

La date à laquelle la qualification a été attribuée ou du plus récent renouvellement.

#### Système qualité

Dans la mesure où l'entreprise a mis en place une démarche qualité certifiée par Qualibat, la certification de son système qualité est mentionnée sous cette rubrique.

Chiffre d'affaires annuel (H.T)	Classification		
Moins de 225 k€	CA 1		
de 225 k€ à 450 k€	CA 2		
de 450 k€ à 900 k€	CA 3		
de 900 k€ à 1,35 M€	CA 4		
de 1,35 M€ à 2,2 M€	CA 5		
de 2,2 M€ à 5,5 M€	CA 6		
de 5,5 M€ à 11 M€	CA 7		
de II ME à 22 ME	CA 8		
de 28 M€ à 55 M€	CA 9		
de 55 M€ à 110 M€	CA 10		
Plus de 110 ME	CATI		

Effectif moyen annuel	Classification EFF 1	
185		
6 à 20	EFF 2	
21 à 50	EFF 3	
51 à 100	EFF 4	
101 à 300	EFF 5	
Plus de 300	EFF 6	

QUALIBAT - Organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment (Association lei 1901)





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36





## Certificat 2006

validité du

01/06/2006

QUALIBAT

31/05/2007

Organiame professionnel de qualification et de certification du bâtiment assure, sous le contrôle des pouvoirs publics, les missions de qualifier/Subte)

classifier et certifier les entreprises du bâtiment. Protocoles des 3 novembre 1949 et 19 avril 1988.

Il est rappelé qu'en application de l'Article 2 du protocole de 3 novembre 1949, les renseignements sont délivrés sans engagement de responsabilité.

#### Situation administrative et juridique

Balson sociale: SIAT SOC INDUSTRIELLE D'APPLICATIONS Date de création : 01/07/1964 Forme juridique : 8 A. THERMIQUES 020 BIS CITE DU RENDEZ VOUS 75012 PARIS 195,000 Capital: Registre du commerce ou répertaire des mêtiers : RC PARIS Numéro Siren : 552 049 656. Code NAF : 453F 01 44 74 36 38 Fax: 01 43 46 80 90 Téléphone : Portable : Dirigeants responsables : ELOY JACQUES (DIR GAL) PAR TREBULLE GUY (DIR ADM) PAR Code NAF : 453F Numéro caisse de congés payés : Assurance Responsabilité travaux : PAOUTOFF PASCAL PDG SMABTP 752884X1201001 Assurance Responsabilité Civile : SMABTP 752884X4005000 Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2005 Site Internet : E-mail : contact@siet.fr

#### Classification

Effectif moyen: 26 Tranche de classification: EFF3 Chiffre d'alfaires H.T.; 4 334 242 Tranche de classification: CA6

#### Système Qualité

	Dénomination	* Date d'attribution
contrat, exécution et livraison et, serv	l'ôbjectif de satisfaire la clientèle. personnel. le la conformité des cuvrages, une maîtrise globale du cycle de	production : Offre
Activités concernées 51 - PLOMBERIE - INSTALL		12/95
52 - FUMISTERIE 53 - INSTALLATIONS THEE	MIQUES DE GENIE CLIMATIQUE	
	RAULIQUE ET DE CONDITIONNEMENT D'AIR	
55 - GESTION ET MAINTER	NANCE D'EQUIPEMENTS THERMIQUES ET DE CLIMATISATION	
Sites concernés Etablissement Sièce		

<sup>°</sup> ou du plus récent recouvellement. Pour connaître la signification des synticies, se reporter au verso

Signature du titulaire





Le Président de Qualibat Placre Chemillier

QUALIBAT - Organisme professionnel de California de Centification du bătiment (Association ini 1900)





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36





### Certificat 2006

#### QUALIBAT

Organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment 55, avenue Kiéber 75784 Paris Cedex 16 www.qualibat.com

Ce certificat comporte l'ensemble des informations recueilles et contrôlées sur l'entreprise, notamment ;

#### Situation administrative et juridique

Sont mentionnés sous cette rubrique la raison sociale de l'entreprise, ses coordonnées complètes, le nom et la fonction de ses dirigeants responsables, sa date de création, sa forme juridique, le montant de son capital social, son numéro de registre de commerce ou de répertoire des métiers, son numéro SIREN et son code NAF, son numéro de caisse de congés payés et ses éventuelles agences, ses assurances responsabilité travaux et civile, sa situation fiscale et sociale.

#### Classification

Sont indiqués l'effectif réel moyen de l'entreprise ainsi que son chiffre d'affaires hors taxes et leur classement dans des catégories (fableaux cludessous).

#### Qualification

La capacité technique reconnue à l'entreprise dans une activité donnée figure sous un code à quatre chiffres, accompagné du titre et du niveau de technicité (les définitions des qualifications sont consultables sur le site www.qualibet.com et également sur CD ROM). Certains des numéros de qualification peuvent être accompagnés de la mention probatoire (PROB) ou temporaire (TEMP) indiquant que l'entreprise ne remplit pas momentanément l'ensemble des conditions exigées.

#### Classification partielle

Les moyens humains mobilisables dans l'activité pour taquelle elle est qualifiée sont précisés.

#### Date d'attribution

La date à laquelle la qualification a été attribuée ou du plus récent renouvellement.

#### Système qualité

Dans la mesure où l'entreprise a mis en place une démarche qualité certifiée par Qualibat, la certification de son système qualité est mentionnée sous cette rubrique.

Chiffre d'affaires annuel (H.T)	Classification		
Moins de 225 k€	CAT		
de 225 k€ à 450 k€	CA 2		
de 450 k€ à 900 k€	CA 3		
de 900 k€ à 1,35 M€	CA 4		
de 1,35 M€ à 2,2 M€	CA 5		
de 2,2 M€ à 5,5 M€	CA 6		
de 5,5 M€ à 11 M€	CA 7		
de 11 M€ à 22 M€	CA 8		
de 28 M€ à 55 M€	CA 9		
de 55 M€ à 110 M€	CA 10		
Plus de IID Mé	CATI		

Effectif moyen annuel	Classification EFF1	
185		
6 à 20	EFF 2	
21 à 50	EFF.3	
51 à 100	EFF 4	
101 à 300	EFF 5	
Plus de 300	EFF 6	

QUALIBAT - Organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment (Association tal 1901)





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36







#### S.I.A.T.

20 bis, Cité du Rendez-Vous 75012 Paris

Tél.: 01 44 74 36 36 Fax: 01 43 46 80 90

Site web: www.siat.fr e.mail: contact@siat.fr

Responsables : Pascal PAOUTOFF - PDG

Jean Michel GODOUIN - DG

Travaux neufs: Martial POITVIN

Tél.: 01 44 74 36 36 Fax: 01 43 46 80 90

Maintenance: Vincent AUDIN

Tél. : 01 44 74 36 36 Fax : 01 43 46 80 90







SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36







#### S.I.A.T.

20 bis, Cité du Rendez-Vous 75012 Paris

Tél.: 01 44 74 36 36 Fax: 01 43 46 80 90

Site web : www.siat.fr e.mail : contact@siat.fr

Responsables : Pascal PAOUTOFF - PDG

Jean Michel GODOUIN - DG

Travaux neufs: Martial POITVIN

Tél.: 01 44 74 36 38 Fax: 01 43 46 80 90

Maintenance : Vincent AUDIN

Tel.: 01 44 74 36 36 Fax: 01 43 46 80 90







SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36







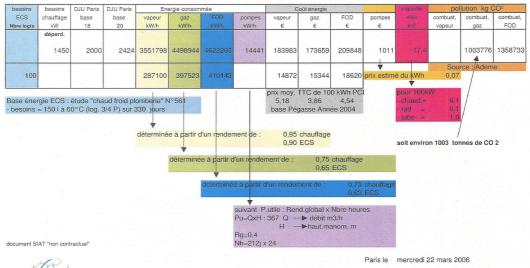


SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36







Le président directeur général PASCAL PAOUTOFF



20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36



## 10 conseils

pour chasser le gaspi en voiture...

# Le pétrole flambe : levez le pied !

J'adopte une conduite souple et sans à coup : une conduite agressive en ville augmente ma consommation de 40 % soit 4 € de dépense inutile pour 100 km.



J'évite de pousser les vitesses. La route n'est pas un circuit de compétition! Je peux économiser ainsi jusqu'à 20 % de carburant.

Je diminue ma vitesse de 10 km/h sur autoroute. C'est bon pour ma sécurité et je gagne 7 € sur un trajet de 500 km.





Je limite les petits trajets urbains. Je prends les transports en commun quand je peux ou j'y vais à vélo ou à pied.

J'entretiens mon véhicule. Un filtre à air encrassé consomme 3 % de plus et un moteur mal entretenu, encore plus. Je pense aux pneus "basse consommation": jusqu'à 5 % d'économie.



Faire des économies de carburant, c'est aussi moins de gaz à effet de serre et un climat qui se dérègle moins vite.





20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36

Je gonfle correctement mes pneus. Rouler sous gonflé, c'est dangereux et ça consomme plus.

Je n'abuse pas de la climatisation. C'est jusqu'à 4 € d'économisés par 100 km.

J'utilise les équipements permettant de mieux maîtriser ma consommation : indicateur de consommation, régulateur limiteur, système de navigation et info trafic.

Je n'oublie pas d'enlever ma galerie : même à vide, elle fait consommer 10 % de plus.

Les véhicules économes arrivent sur le marché, j'y pense pour ma prochaine voiture.

Nota: l'évaluation des gains de consommation et de coût prennent comme référence le parc français 2004 et son activité: 44 % des distances sont parcourues par des véhicules à essence et 56 % par des véhicules dieset. Les coûts carburant ont été fixés à 1,20 €/l pour l'essence et 1,00 €/l pour le dieset.

En association avec les professionnels de l'industrie pétrolière, les constructeurs et les services automobiles.



Suivez ces conseils, vous économiserez jusqu'à cinq pleins par an !







Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

> Pour en savoir plus, www.ademe.fr

5258 novembre 2004





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36





Nous sommes plus de 45 millions de Français à utiliser un téléphone mobile. La diffusion rapide de ce moyen de communication a changé beaucoup de nos habitudes. Désormais, notre mobile nous accompagne dans la plupart de nos déplacements.

Soucieux de permettre un développement harmonieux du mobile dans la société, et d'en faire un facteur d'accroissement de la sécurité sur les routes, l'Association Française des Opérateurs Mobiles (AFOM) qui regroupe Bouygues Telecom, Orange et SFR, la Sécurité Routière et les fabricants de terminaux ont décidé de se mobiliser pour faire connaître les bons usages du téléphone mobile au volant.

Parce que conduire réclame toute notre attention, l'utilisation du mobile en voiture doit être adaptée. Pour rester joignable, en toute sécurité, il suffit d'observer quelques principes simples.

Pour en savoir plus sur les missions de l'Association Française des Opérateurs Mobiles ou de la Sécurité Routière :

> www.afom.fr www.securiteroutiere.gouv.fr





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous – 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36





#### Conduire avec un téléphone tenu en main : un comportement interdit.

Depuis le 31 mars 2003, l'article R.412-6-1 du Code de la route précise que : « l'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation est interdit. Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de deux points du permis de conduire. »

En conduisant avec un téléphone tenu en main, je suis passible :

- D'une amende forfaitaire de 35 € (22 € si elle est minorée, c'est à dire payée dans les 3 jours). En cas de poursuites pénales, l'amende peut atteindre un montant maximal de 150 €.
- · D'un retrait de 2 points de mon permis de conduire.

#### Rester maître de son véhicule : une obligation générale.

Si l'utilisation de certains équipements comme les « kits oreillettes » ou « kits mains libres » est aujourd'hui tolérée, l'obligation générale de rester maître de son véhicule s'applique en toutes circonstances.

En effet, l'article R.412-6 du Code de la route précise que : « tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent. Ses possibilités de mouvement et son champ de vision ne doivent pas être réduits par le nombre ou la position des passagers, par les objets transportés ou par l'apposition d'objets non transparents sur les vitres. Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions ci-dessus est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. »

En cas d'accident survenant alors que je suis en train de téléphoner avec des dispositifs tolérés par la loi, je peux ainsi être passible de poursuites s'il est constaté que le fait de téléphoner m'a fait perdre la maîtrise de mon véhicule.

#### Et ailleurs en Europe?

Dans la plupart des pays européens (Beigique, Danemark, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Irlande, Pologne, Norvege...) la réglementation est la même qu'en France : interdiction explicite de l'utilisation d'un téléphone tenu en main en conduisant et tolérance pour les kits oreillettes et kits mains libres.

Attention toutefois : en Espagne, seuls les kits mains libres sont tolérés.





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36



## RESTER JOIGNABLE EN TOUTE SECURITE: QUELQUES PRINCIPES SIMPLES

De même que je ne cherche pas ma station préférée sur mon autoradio en effectuant un dépassement ou n'attrape pas un objet dans ma boîte à gants au milieu d'un carrefour, j'adopte un comportement adapté pour me servir de mon mobile en voiture en toute sécurité.

#### Au volant, c'est ma messagerie qui répond.

Des recherches de l'INRETS, réalisées en 2003. montrent que la moitié des conducteurs décroche dans les deux premières secondes, c'est-à-dire dans l'urgence et en accordant la priorité à cette tâche. Pourtant, il existe une solution simple pour ne perdre aucun appel quand on conduit, en toute sécurité : laisser sa messagerie répondre ! Et pour éviter d'être surpris par la sonnerie, je choisis le mode vibreur.

#### Consulter mes messages et passer mes appels : à l'arrêt dans un endroit sûr.

Pour écouter mes messages et appeler, je me gare dans un lieu adapté : parking, place de stationnement, aire de repos... ni en double file, ni à un feu rouge !

Sur autoroute, la bande d'arrêt d'urgence est strictement réservée aux cas de panne ou d'accident. Pour consulter mes messages ou passer un appel, je dois donc m'arrêter sur les aires aménagées (en moyenne tous les 15 kilomètres sur les autoroutes françaises).

#### SMS. MMS. email. services multimédias mobiles... jamais au volant !

L'envoi comme la réception de SMS et MMS sont évidemment incompatibles avec la conduite : non seulement ils requièrent notre attention, mais ils exigent également, dans la plupart des cas, des manipulations prolongées du téléphone. Pour consulter mes nouveaux SMS et MMS et en envoyer, je m'arrête dans un endroit approprié.

De la même façon, je consulte les services multimédias ou internet depuis mon mobile uniquement quand je suis à l'arrêt... Même s'il s'agit d'informations concernant mon itinéraire!

#### Lorsque je suis accompagné.

Je peux aussi confier mon mobile à l'un des passagers pour qu'il puisse répondre à ma place.





20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS Tél: 01 44 74 36 36



# lébhoner au d'acciden

onduire est une activité à part entière, et tout ce qui peut perturber l'attention du conducteur augmente le risque d'accident : lire une carte routière, manger, chercher un CD...

Téléphoner en conduisant, même avec des équipements qui ne sont pas interdits par la réglementation, est aussi une occupation qui augmente notablement le risque de par la concentration mentale nécessaire.

Des recherches effectuées par l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS) nous permettent de mieux comprendre pourquoi : les temps de réaction des conducteurs en train de téléphoner augmentent de 50%; leurs regards se fixent devant eux, négligeant leurs rétroviseurs ; ils ont tendance à ralentir et à mordre sur la ligne médiane.

Téléphoner au volant représente à la fois un risque pour moi-même, mes passagers, mais également un risque que je fais courir aux autres (piétons, cyclistes, motards, autres automobilistes).

## Le mobile en voiture : un passager plein de ressources!

e mobile peut rendre de grands services en voiture. Outil de sécurité, il me permet de prévenir lles secours ou de joindre un dépanneur en cas de besoin. C'est pourquoi je vérifie que la batterie est bien chargée avant de prendre la route pour un long trajet. Plus généralement, il me permet de rester connecté avec mon environnement, par exemple pour prévenir en cas de retard ou encore obtenir des informations sur le trajet. Il est aussi un outil de divertissement (jeux, musique, services de loisirs...) particulièrement bienvenu pour les passagers lors d'un long trajet.

#### En cas d'urgence

Si je suis témoin d'un accident, j'utilise à l'arrêt et dans un lieu sûr mon mobile en précisant la localisation exacte de l'incident. Je peux également utiliser une borne d'appel d'urgence sur autoroute ou tout autre système d'appel d'urgence automobile.

#### Les numéros d'urgence

- 15 SAMU
- 17 POLICE GENDARMERIE
- 18 POMPIERS 112 TOUTES URGENCES EN EUROPE





















SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36



## **EXTRAIT DU**

## DOCUMENT UNIQUE DE L'EVALUATION DES RISQUES DANS L'ENTREPRISE SIAT

#### **AVANT - PROPOS**

L'entreprise SIAT doit faire une évaluation des risques liés aux conditions de travail dans l'entreprise (Loi du 31 Décembre 1991) et du 5 Novembre 2001 (Code du Travail).

Le compte-rendu de cette évaluation doit être effectué et conservé dans l'entreprise SIAT. Il doit correspondre à une réflexion faite dans l'entreprise avecte personnel. Il pourra être demandé. En cas d'accident, son absence risque d'être un argument défavorable dans les décisions du juge.

Le but de ce canevas est de mettre à votre disposition un document de travail pour faciliter votre évaluation des risques lies aux conditions de travail propres à l'entreprise SIAT.

Pour vous aider, nous avons listé les travaux à exécuter, avec leurs procédés d'exécution, liés aux risques qu'ils peuvent entraîner. Ceci pour la plupart des entreprises de génie climatique.

En fin de document, nous avons laissé quelques tableaux non remplis afin que l'entrepreneur puisse rajouter les travaux procédés d'exécution qui sont particuliers à l'entreprise de génie climatique, ou qui ne seraient pas mentionnés dans notre canevas.

Les parties de tableaux remplies ont pour but de vous faire poser des questions auxquelles vous aurez à répondre en complétant et en remplissant les colonnes « E » et « Décisions de l'entreprise SIAT ».





20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36



Dans la colonne « E », pour chaque travail, il doit être noté la fréquence du travail effectué et donc le caractère habituel ou exceptionnel des risques liés à ces travaux :

- H : Si le travail est habituel : le personnel doit être sensibilisé et/ou des contrôles périodiques de la mise en œuvre des dispositions prises sont à faire.
- E : Si le risque est exceptionnel, lié à un chantier particulier, ceci entraînera des dispositions particulières à définir à chaque occasion.
- N : Si le travail ne concerne pas l'entreprise SIAT qui le sous-traitera, si elle en a besoin.

Dans la colonne « Décisions de l'entreprise SIAT », il sera noté (en fonction de la codification de la colonne « E ») les mesures prises, les moyens mis a disposition et les formations ou qualifications spécifiques du personne que vous avez retenus.

Exemple Travaux dans des cuves Métalliques

Ces travaux peuvent être exceptionnels pour une entreprise (repère E dans la colonne « E ») et être normaux pour l'entreprise qui possède un département chaudronne (Repère H dans la colonne « E »).

La colonne « Décisions de l'entreprise » pourrait être remplie de la façon suivante : si travaux habituels repère HI information du personnel intervenant avec fiche sur les consignes à respecter.

Utilisation de matériel électrique spécifique tel que celui alimenté en très basse tension de sécurité ou matériel avec séparation des circuits électriques.

Procédures de dégazage et de ventilation forcée.

Obligation d'une deuxième personne hors de la cuve pendant l'intervention.

Si travaux exceptionnels (repère E dans la colonne « E ») :

Avant le début du chantier, évaluation des risques spécifiques et mise en place de précautions particulières.







#### **SOMMAIRE**

Travaux dans locaux occupés	TC1 à TC 2
Travaux en bureaux dans l'entreprise	TC3
Travail dans le magasin de l'entreprise	TC4
Manutentions manuelles	TC5
Travaux de mise en place et d'approvisionnement des chantiers	TC 6 à TC 8
Installations intérieures	GC 1 à GC 3
Installations extérieures	GC 4
Conduits de fumée / Cuves	GC 5
Fluides frigorigènes	GC 6
Mise en peinture	GC 7

**Travaux complémentaires spécifiques à votre entreprise** (tableaux vierges).

Annexe : Liste des travaux dangereux soumis à un plan de prévention.







TRAVAUX A EXECUTER	Ε	PROCEDE EXECUTION	RISQUES	PREVENTION	DECISIONS DE	L'ENTREPRISE
ravaux dans locaux occupés			Circulation de tiers sur le chantier,	information des habitants ou information concernant les points habituels.     Signalisation particulière.	- Procédure affichage - Formation de l'ericadi	sulfat OM
			A) Risques de l'occupant vers l'entreprise :     Méconnaissance des risques.	Information personnalisée des fiabitants. Ne pas utiliser le matériel du client.		
MILIES -	7/1		Risques de l'entreprise vers l'occupant :     Risques liés aux travaux	Analyse des risques et mise en place des mesures en feoint compte du personnel et des	SILATI	

#### TRAVAUX DANS LOCAUX OCCUPES:

TC 2

TRAVAUX A EXECUTER	Е	PROCEDE EXECUTION	RISQUES	PREVENTION	DECISIONS DE L'ENTREPRISE
Fravaux dans les bâtiments ndustriels ou commerciaux.  Sur chantier clos mais voies d'accès communes.			- Accidents de véhicules - Passages piétons	Respect des consignes de l'établissement. Signalisation particulière. Plan de circulation à établir et approuver par les deux parties.	- Etablissement du Plan de Prévention, si les travaux durent plus de 400 h où s'ils sont sur la liste jointe en annexe.
Sur chantier non clos par rapport aux locaux occupés.			En plus des risques définis ci-dessus :	- Inspection préalable à	MPora
			A) Risques de l'établissement vers l'entreprise:     Risques liés aux machines     et installations.     Nuisances physiques (bruits, poussières)	l'ouverture. Coordination en chantier des mesures de prévention.  Information du personnel de l'entreprise des risques définis par l'établissement.	77
DOCUM			ou  - Chimiques (vapeur, fumées).  B) Risques de l'entreprise vers l'établissement :	Analyse des risques et	
		MARIS	Risques liés aux travaux (voir fiches générales) Nuisances physiques (bruits, poussières) ou Chimiques (vapeur, fumées).	Kétablissement.	





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous – 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36 Fax : 01 43 46 80 90 – Email : contact @siat.fr



## Mémorandum









#### Notre nouvelle image

#### Pourquoi un nouveau logo?

« Changer de logo et d'identité visuelle est un moment dans l'histoire d'une entreprise. Il ne faut pas en exagérer l'importance, mais il ne faut pas non plus la minorer.

Nous avons réussi au bout d'un certain nombre d'années de transformation et d'adaptation à modifier notre mode de fonctionnement avec une vraie culture du client partenaire et une vraie démarche de management.

Il nous semblait donc intéressant de pouvoir marquer cette période nouvelle qui s'ouvre devant nous avec une vraie ambition et de le symboliser avec un changement de logo, l'histoire de l'identité visuelle de la SIAT.

L'histoire d'une entreprise se lie à travers ces signes identitaires.

La **SIAT** a marqué les grandes étapes de son histoire depuis **1956** à travers **12** logos.

Aujourd'hui la **SIAT** aborde un nouveau tournant : elle a besoin de nouveaux signes qui expriment sa confiance en l'avenir et qui puissent véhiculer son image pour le passé comme pour le futur.

L'histoire des logos en images







20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36



	1224		
1956	S. E. A. T.  C. H. A. U. F. P. A. S.  DISTURBING THE PROPERTY OF THE PROPERTY		
	ATTACANTS.		
1967	Sint Chauffage  Sint Chauffage  27 Cas of Industrial Addition  Add		
1975	SOCIETÀ INDUSTRIBLE PAPPAGATIONS VERRAISQUES SIAI Chauffage 20 %, Ois de Resta Van - 1502 fuit  1. mauris 100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100		
1978	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'APPLICATIONS THERMIQUES  SIST CHARTIFICAGE  20 in Cas in Security Spoil 75012 Fals  SAMMERONIMO TRA E22-02-81 - 829-13-58		
1982	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'APPLICATIONS THERMIQUES  SIAT CHAUFFAGE  21 DE COS de Rendro-Vous - 70012 Ports  12 - 20012 Fille - 20012 Fille - 20012 Ports  12 - 20012 Fille - 20012 F		
1984	siat chauffage siat chauffage so bis, cite du Rendez-Vous - 75012 Paris		





20 Bis Cité du Rendez-Vous – 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36 Fax : 01 43 46 80 90 – Email : contact @siat.fr



	SOCIÉTÉ INDUSTRIBLE D'APPLICATIONS THERMIQUES  SINT Chauffage Sint de menda very ratif sen
1986	EX. THE CHARGE THE CENTRAL PROPERTY OF A PART CHARGE THE PART
1991	OCCUT. ANTHONIA SE CAPITAL DE SER SE 20 BBS CHE OU BENDERAOUS 750112 PAPOS SE 34 66 73 38+ Tentecuper (43 46 60 V0
1997	SIAT SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPLICATIONS THERMIQUES
2000	South Stormer, in count of a 1-200 PM
2003	Si@t GENIE CLIMATIQUE.  20 Mar Con the Breadon wass 196/23 Tel: 01 of 4 7% 573 99 Ent. 12 of 4 0 99 99





20 Bis Cité du Rendez-Vous – 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36 Fax : 01 43 46 80 90 – Email : contact @siat.fr

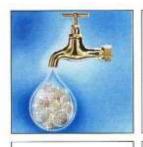






## EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE

PARTIE N°1: ALIMENTATION EN EAU



Conception

Pratiques de Chantier

Maintenance

Mai 2006

Génie Climatique • Couverture • Plomberie





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36



## SOMMAIRE

PRI	EAMBULE		
l.	CONCEPTION	6	
11.	PRATIQUES DE CHANTIER	16	
III.	MAINTENANCE	20	
IV.	ADRESSES UTILES	30	





SIAT

20 Bis Cité du Rendez-Vous – 75012 PARIS Tél : 01 44 74 36 36 Fax : 01 43 46 80 90 – Email : contact @siat.fr



#### **PREAMBULE**

La notion de développement durable vise à permettre d'assurer notre développement sans compromettre la possibilité aux générations futures de répondre au leur. Cette idée recouvre notamment l'idée d'optimiser l'utilisation de l'eau afin d'en préserver la ressource.

Le présent guide vise essentiellement à faciliter l'appropriation de ce thème par les entreprises qui le souhaitent, en se limitant au cadre des activités liées aux travaux de plomberie et aux réseaux d'eau.

Afin d'en permettre une lecture plus facile, le guide est constitué de 3 parties relatives aux étapes principales de la vie d'un réseau : conception, pratiques de chantiers, et maintenance.

Les préconisations apportées dans ce guide sont essentiellement basées sur les critères définis dans le cadre de la démarche HQE. Elles ne sont évidemment pas exhaustives, et la mise en place de la démarche permettra certainement à chacun de complèter les aspects évoqués en fonction de sa propre expérience.

Cet ouvrage, destiné aux réseaux d'alimentation en eau, sera complété prochainement par une seconde partie destinées aux réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales.



-3-



SIAT



#### I. CONCEPTION

CIBLE	THEME	ОВЈЕТ	ACTIONS / COMMENTAIRES
Cible N°1  Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat	Impact sur la collectivité     Réseaux d'évacuation     des eaux pluviales.	Gestion des eaux pluviales à la parcelle. Systèmes de rétention d'eau:     Bassins     Toitures végétalisées     Etc,	Hors champs d'action
	– Espaces extérieurs.	<ul> <li>Modification de la température des sols par puisage ou rejet d'énergie (capteur sol).</li> </ul>	Calculer les températures prévisibles et analyser l'impact sur :     L'efficacité et le rendement.     La végétation.     La stabilité des sols.
	<ul> <li>Impact sur les riverains.</li> </ul>	Gène visuelle: Capteurs solaires (esthétique, reflets). Stockage. Canalisations apparentes. Gêne acoustique: Capteurs solaires (vent), Pompes à chaleur.	Etudier l'implantation en fonction de l'environnement.

## VOUS POUVEZ CONSULTER L'INTEGRALITE DE CE DOCUMENT EN VOUS CONNECTANT SUR NOTRE SITE INTERNET

www.siat.fr





20 Bis Cité du Rendez-Vous - 75012 PARIS

Tél: 01 44 74 36 36